

Catégorie visée par la promotion interne

PROMOTION INTERNE 2024

Date limite de réception des dossiers au CDG : 15 mai 2024

<u>Attention</u> : les envois par mail sont acceptés (<u>cap@cdg44.fr</u>) mais doivent être accompagnés d'une <u>réception</u> de l'original par voie papier sous 8 jours

pai 1010 papioi <u>500</u>	
Proposition d'inscription se	UR LA LISTE D'APTITUDE
AU GRADE DE :	
Article L.523-1 1° (Avec examen professionnel)	Article L.523-1 2° (Sans examen professionnel)
IMPORTANT: l'inscription sur la liste d'aptitude ne peut intervenir qu'au vu des la totalité de ses obligations de formation de professionnalisation Joindre l'attestation (doc 3) et les justificatifs.	
Commune ou Établissement public :	
Adresse:	
Code postal : Ville :	
	E-mail: @
Nom d'usage et prénom du fonctionnaire proposé :	
Date de naissance :	Age au 1er janvier 2024 : ans mois
Nombre de propositions au titre de la promotion interne :	ème fois (dont le présent dossier)
Grade au 1er janvier 2024 :	Échelon :
Date de nomination dans l'échelon :	
Examen professionnel ⁽²⁾ satisfait le :	Joindre l'attestation de réussite.
Dates de nomination dans la Fonction Publique :	
Stagiaire :	Titulaire :
Nomination dans le cadre d'emploi actuel :	
Modalité de nomination (concours, détachement, intégration directe, promotion interne):	
Date de nomination dans le cadre d'emploi actuel :	Joindre l'arrêté de nomination.
⁽¹⁾ A, B ou C ⁽²⁾ Si la promotion interne est subordonnée à une condition d'examen, joindre alors l'attestatio	n de réussite.
L'agent a bénéficié d'une promotion interne OUI NON	Pour le grade de :

Février 2024 Document 0

Valeur professionnelle / choix et appréciation de l'autorité territoriale

Vous devez noter les items en cohérence avec le contenu de l'entretien professionnel - obligation professionnel	de joindre le dernier entretien	
Résultats professionnels et réalisation des objectifs		/05
Compétences professionnelles et techniques		/10
Qualités relationnelles		/10
Capacité d'encadrement ou expertise et capacités d'adaptation		/10
	TOTAL	/35
2°) Ordre de priorite pour l'acces au meme grade :		
En cas de transmission multiple par la collectivité pour <u>le même cadre d'emplois</u> vous devez préciser le cla défaut de classement, les dossiers seront rejetés	ssement entre les différents dossie	ers - à
1 seul agent proposé ou agent en 1ère position sur la liste		20
Agent en 2ème position sur la liste		10
Agent en 3ème position sur la liste		05
Agent au-delà de la 3ème position		0
	TOTAL	/20
3°) ENCADREMENT, RESPONSABILITES, COMPLEXITE DU PILOTAGE DES DOSSIERS : Joindre obligatoirement la fiche de poste Encadrement de 1 à 5 agents		05
Encadrement de 6 à 10 agents		10
Encadrement de plus de 10 agents		15
	TOTAL	/15
OU		
Responsabilité de 0 à 25% de l'effectif global		05
Responsabilité de 25 à 50 %		10
Responsabilité ≥ à 50% de l'effectif de la collectivité ou de l'EP		15
	TOTAL	/15
OU		
		05
		10
Expertise évaluée par l'autorité territoriale		15
Expertise évaluée par l'autorité territoriale		

Acquis de l'expérience professionnelle

1°) Experience professionnelle <u>au 1^{er} Janvier de l'annee</u> de depot du dossier de promotion II	NTERNE:
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------

- ANCIENNETE DANS LA FONCTION PUBLIQUE: depuis la nomination stagiaire ou nomination en qualité de contractuel de droit public (toutes fonctions publiques confondues) - Y compris les congés parentaux et les périodes de disponibilité pour élever un enfant.
- erne.

- ANCIENNETE DANS LE SECTEUR PRIVE : missions de I	<u>niveau au mo</u>	<u>ins équivale</u>	nt au g	<mark>grade visé</mark> au	titre de la pr	omotion int
Observation au 1er janvier de l'année 2024						
Ne pas arrondir le nombre d'années (tenir compte des années/mois/jours ava Le calcul doit être en cohérence avec l'état des services fourni (dos 4).	ant d'attribuer les po	vints)				
0,50 point par année d'ancienneté Nom	bre d'années		X	0,50	=	/2
Préciser si l'agent a eu des périodes d'interruption de l'information nécessaire pour ve					onibilité)	
Joindre un état des services publics et privés certifiés par	l'autorité terri	toriale (doc 4).				
2°) Autres criteres :						
Maitre d'apprentissage / agent accompagnant des stagi (dans les 5 dernières années) (joindre un justificatif)	aires de l'ense	eignement sur	des lon	gues périodes		05
Diplôme obtenu par la VAE ou diplôme acquis en parall	èle de l'activité	é professionne	lle (en l	ien avec le grad	de visé)	10
Nom du diplôme (joindre une copie de ce diplôme)	<u> </u>	Année d'obtention				
Préparation au concours au grade visé au titre de la pro	motion interne	suivie et <u>term</u>	ninée	(dans les 4 années précédant la prop		10
Organisme ayant dispensé la formation (joindre une attestation de suivi d	e formation) A	Innée de la formatio	l on			
Présentation aux épreuves du concours du grade visé a	ıu titre de la pr	omotion intern	ie 	(dans les 4 années précédant la prop		05
Centre organisateur (joindre une copie de l'attestation de préser	1ce) A	nnée de rattacheme du concours	ent			
Admissibilité au concours du grade visé au titre de la pr	omotion intern	e (dans les	4 années	précédant la propo	sition)	10
Centre organisateur (joindre une copie de l'attestation de présen	ıce) A	nnée de rattacheme du concours	ent			
Agent n'ayant bénéficié d'aucune promotion interne dar	ıs les 5 ans pr	écédant la pro	positior	1		05
					TOTAL	/45
					Į	
Acquis de l'expérience professionnelle	/65					
	Soit	un total	géi	néral de		/135
Fait à .			, le			

(Signature de l'Autorité Territoriale)